

FONDATION DES MONASTERES

Siège social : 83/85, rue Dutot
75015 PARIS

RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER

Conseil d'administration du 29 Avril 2014

1 COMPTE DE RESULTAT

1.1 Produits nets de l'exercice

Pour l'année 2013, l'ensemble des dons et legs perçus par la Fondation s'est élevé à 17 642 K€ contre 17 191 K€ en 2012, soit une hausse de 451 K€ (2,60 %).

Compte tenu des versements effectués, ou restant à effectuer, le produit net conservé par la Fondation a atteint 3 740 K€ contre 4 240 K€ en 2012.

La totalité des secours, (y compris secours spéciaux et sociaux) attribuée en 2013 s'est élevée à 3 677 K€ contre 2 943 K€ en 2012.

Compte tenu de ces éléments et des engagements à réaliser, les produits nets de l'exercice 2013 s'élèvent à 63 K€ contre 1 297 K€ en 2012.

1.2 Résultat financier

Le résultat financier ressort en excédent de 280 K€ contre 794 K€ en 2012.

Ce résultat englobe notamment :

- un montant de plus-values nettes sur cession de titres de placement pour 91 K€
- une dotation pour dépréciation nette des titres de placement pour 11 K€

1.3 Revue et Annuaire pratique des lieux monastiques

Les ventes de la revue se sont élevées en 2013 à 15 K€ contre 21 K€ en 2012.

Le résultat de la revue fait apparaître un déficit de 24 K€, contre un déficit de 30 K€ en 2012.

Les ventes de l'annuaire ont été de 1 K€

1.4 Charges d'exploitation

Les charges de structure s'élèvent à 1 182 K€ contre 815 K€ en 2012.

Les principales variations enregistrées dans les charges de structure sont les suivantes (en K€) :

	2013	2012	Variation
Ü Autres achats et charges externes (hors frais liés à la revue)	609	441	168
Ü Impôts et taxes	172	20	152
Ü Salaires et charges sociales	343	323	20
Ü Dotation aux amortissements	58	31	27
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1 182	815	367

1.5 Résultat net

Compte tenu d'un transfert de charges de 17 K€, d'autres produits de 1 K€ et d'un résultat exceptionnel déficitaire de 348 K€ lié à l'amortissement exceptionnel (359 K€) de certains composants de l'immeuble rue Brunel en cours de rénovation à la clôture, le résultat net de l'exercice 2013 ressort en déficit de 1 193 K€ contre un excédent de 1 533 K€ en 2012.

2 BILAN

2.1 *Actif immobilisé*

2.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 4 815 K€

L'accroissement des immobilisations à hauteur de 3 330 K€ s'explique notamment par :

- Acquisition immeuble et parking rue Brunel 75017 PARIS : destiné à devenir le siège social de la Fondation pour 2 790 K€
- Donation immobilière : Appartement rue Besquel à Vincennes pour 500 K€ destiné à être loué des tiers.

2.1.2. Immobilisations financières 2 002 K€

Des prêts ont été accordés aux Communautés pour 705 K€ De même, ces dernières ont remboursé 1 228 K€ à la Fondation.

2.2. *Actif circulant*

2.2.1. Autres créances 907 K€

Les « autres créances » sont notamment constituées :

- Ø des sommes à recevoir sur les successions pour 842 K€

2.2.2. Valeurs mobilières de placement 34 230 K€

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au bilan à leur valeur d'acquisition, soit 34 585 K€, sous déduction d'une provision pour dépréciation de 355 K€

La plus value latente de la Fondation s'élève à 1 712 K€ au 31 décembre 2013, contre 631 K€ au 31 décembre 2012.

2.2.3. Trésorerie 7 556 K€

La trésorerie nette disponible s'élève à 7 556 K€ au 31 décembre 2013, contre 9 936 K€ au 31 décembre 2012.

2.3. *Fonds associatifs* 12 324 K€

Les fonds propres s'élèvent à 12 324 K€ contre 13 517 K€ en 2012, l'écart constituant le résultat de l'exercice 2013.

2.4. Fonds dédiés

23 771 K€

Ils sont classés en trois catégories distinctes :

- Les fonds dédiés qui sont conservés temporairement par la Fondation à la demande des communautés bénéficiaires.

Ils sont, en règle générale, relatifs à des valeurs mobilières de placement qui figurent à l'actif du bilan :

23 317 K€(Dettes à plus d'un an).

- Les fonds dédiés relatifs aux versements effectués en fin d'année par les donateurs et qui ont été reversés aux bénéficiaires début 2014 :

121 K€(Dettes à moins d'un an).

- Les legs à reverser relatifs aux dons et legs nés antérieurement à 2004 et dont le montant correspond à la valeur estimée au moment de l'autorisation administrative :

332 K€(Dette à moins d'un an)

2.5. Dettes

2.5.1 Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit

2 739 K€

La Fondation a souscrit un emprunt bancaire de 2 800 000 € pour financer l'acquisition de l'immeuble et des parkings rue Brunel. Cet emprunt est remboursable sur 7 ans à un taux annuel de 2,40%.

2.5.2. Autres dettes

10 479 K€

Ce poste englobe :

Ø Dettes diverses pour 1 025 K€, dont secours à hauteur de 974 K€

Ø Legs en cours de réalisation pour 9 454 K€

2.5.3. Produits constatés d'avance

89 K€

Il s'agit de la quote part estimée revenant à la Fondation, des legs autorisés par décision préfectorale en 2003, ou précédemment, mais qui n'étaient pas intégralement réalisés au 31 décembre 2013.

La part intégrale de la Fondation sur ces legs sera reconnue dans les produits de l'exercice au cours duquel le legs sera définitivement réalisé.

3 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Fondation va poursuivre sa politique de secours aux communautés sur un rythme annuel de 3 000 K€ à 3 500 K€

Le budget 2014 des frais de fonctionnement est difficile à apprécier compte tenu de cette année de transition (déménagement dans de nouveaux locaux).
On notera cependant que la Fondation a prévu l'embauche d'un juriste pour faire face à son développement.

Les ressources à venir de la Fondation ne sont pas mesurables car dépendantes de facteurs inconnus.

4 EVENEMENTS POST CLOTURE

1/ La Fondation a entrepris des travaux de rénovation et de mise aux normes de l'immeuble de la rue Brunel. Ces travaux d'une enveloppe globale d'environ 700 K€ seront achevés à la fin du 1^{er} semestre 2014 permettant ainsi à la Fondation de déménager rue Brunel courant 3^{ème} trimestre 2014.

2/ La Fondation a mis son siège social rue Dutot en vente. La cession de cet immeuble devrait générer une plus value supérieure à 1 000 K€

5 BENEVOLAT

Les bénévoles ont consacré 839 heures à la Fondation des Monastères au cours de l'exercice 2013.

La valorisation des heures de bénévolat figure dans le compte d'emploi des ressources.